

INVENTAIRE DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES
MOBILIERES APPARTENANT A

EURL NGONDO Rolf

ET SE TROUVANT A

**22, Avenue du Bois
77680 ROISSY EN BRIE**

LIQUIDATION JUDICIAIRE SIMPLIFIÉE
DE **EURL NGONDO Rolf**

Dressé par Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, 746 rue du Maréchal Juin ZI Vaux
le Pénil 77000 MELUN

A la requête de SCP ANGEL HAZANE-DUVAL, Mandataire Judiciaire

Nommé à cette fonction par jugement du Tribunal de Commerce de MELUN
En date du 25/02/2026

.....
NOTE PREALABLE
.....

Dès réception de la mission d'inventaire, un courrier invitant le responsable de la Société ou l'artisan,
X à entrer en relation avec notre étude a été adressé le 3/03/2026, et nous avons tenté de le joindre
téléphoniquement

X Le responsable a pris rendez-vous avec nous.

X L'inventaire a été dressé le 17/03/2026

X En sa présence

O Sans sa collaboration

O Faute de réponse, nous nous sommes rendus sur les lieux d'inventaire et au siège social pour le
rencontrer. A défaut, nous avons laissé une carte de passage. Nous avons relevé nos investigations
le 17/03/2026 sans succès.

O Le responsable a été invité à signer **une feuille déclarative** l'avisant de nous communiquer toutes
informations ou dossier utiles en sa possession notamment au sujet des matériels faisant l'objet de
clause de réserve de propriété, de contrats de location, de leasing ou de prêts et plus généralement
appartenant à des tiers ; et de la présence de déchets polluants présentant des dangers pour
l'environnement ou de l'exploitation d'un site relevant de la législation sur les installations classées.

O Voir note(s) complémentaire(s) ou photographie(s) à la fin de l'inventaire exposant certaines
précisions utiles

ETAT DESCRIPTIF ET ESTIMATIF DES FACULTES
MOBILIERES DEPENDANT de la LIQUIDATION JUDICIAIRE
SIMPLIFIÉE
EURL NGONDO Rolf

Je soussigné, Maître Matthias JAKOBOWICZ, Commissaire-Priseur, certifie sincère et véritable le présent état, comportant 6 pages, et s'élevant à la somme de :

En valeur d'exploitation : **TROIS CENTS EUROS.**

En date du 17/03/2026

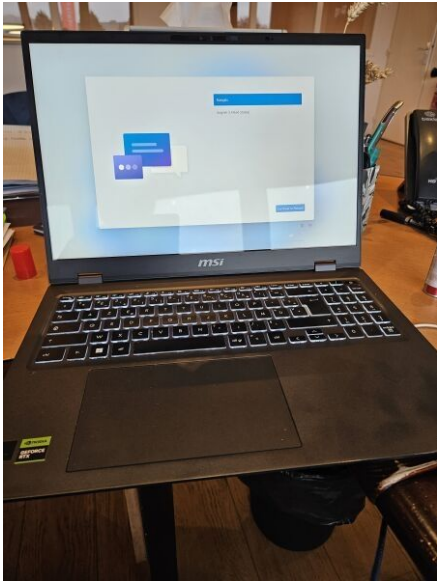


Valeur d'exploitation : Il s'agit de la valeur de reprise sur le site des actifs mobiliers pour un candidat repreneur qui remettrait en route immédiatement l'exploitation. Il ne s'agit donc pas de la valeur comptable. Cette estimation doit obligatoirement être utilisée dans le cadre d'une cession de gré à gré par le Juge Commissaire de l'ensemble ou d'une partie des moyens de production.

NOS DEMARCHES :

Suite au procès-verbal de carence établi, il est apparu que le dirigeant a omis de nous déclarer un ordinateur portable.

Nous avons procédé à sa récupération.

MATERIEL DE BUREAU	Exploitation
Ordinateur portable MSI Prestige 16 AI Studio avec alimentation - Année 01/2024 	300
TOTAL MATERIEL DE BUREAU	300
TOTAL GENERAL	300

RECAPITULATIF

RECAPITULATIF INVENTAIRE	Exploitation
TOTAL MATERIEL DE BUREAU	300
TOTAL GENERAL	300

*Fait et dressé par Nous, Maître Matthias JAKOBOWICZ,
Commissaire Priseur Judiciaire
à ROISSY EN BRIE
Le 17 mars 2026.*

Melun, le 17 mars 2026



Matthias JAKOBOWICZ